Réseau des diplômés et des donateurs

Université de Montréal et du monde.

GUIDE DU MENTORÉ

PROGRAMME DE MENTORAT

QU'EST-CE QUE **LE MENTORAT ?**

Le mentorat est une aide apportée par une personne d'expérience (mentor) à une personne moins expérimentée (mentoré), sur une base volontaire, en fonction d'objectifs liés au développement professionnel de celle-ci.

Le mentorat est une relation d'aide et d'apprentissage basée sur la confiance et le respect mutuel. Il a un encadrement éthique : confidentialité, honnêteté, respect de la vie privée, du genre, de la culture et le respect dans les communications.

Le succès de la relation mentorale repose sur certains paramètres :

_L'engagement mutuel ;

_Le respect mutuel.

LES LIMITES DU MENTORAT :

Ce n'est pas :

_Une obligation ;

_Une relation de pouvoir ;

_Une relation à sens unique ;

_Une relation thérapeutique ;

_Une activité de réseautage ou de placement professionn

QUI SONT LES MENTORS ?

Diplômés de l'Université de Montréal avec plus de 10 d'expérience, qui se sont portés volontaires et dont la candidature a été retenue par le Réseau.

QUI SONT LES MENTORÉS ?

Jeunes diplômés de l'Université de Montréal cumulant jusqu'à 5 ans d'expérience après l'obtention du diplôme.

MENTORÉ

ÊTRE UN **MENTORÉ**

AVANTAGES POUR LE MENTORÉ

Identifier ses besoins socioprofessionnels et clarifier les objectifs fixés ;

Bénéficier des conseils et de l'expérience d'un professionnel chevronné ;

Renforcer sa compréhension du monde du travail dans lequel il souhaite évoluer ;

Développer des habiletés, compétences ou champs d'expertise précis ;

Améliorer sa confiance en soi et son leadership, élargir sa vision ;

Augmenter ses chances de réussite.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS D'UN MENTORÉ

Être le moteur de cette démarche puisqu'il est celui qui bénéficie principalement de la relation mentorale ;

Être prêt à accorder du temps au développement de la relation ;

Être ouvert à la discussion et à la réflexion ;

Maintenir en tout temps une attitude positive et respectueuse envers le mentor ;

Organiser les rencontres avec son mentor et établir les rôles, les priorités et les objectifs.

MISE EN PLACE ET DÉROULEMENT **DU JUMELAGE**

VALIDATION D'UNE CANDIDATURE

Le choix du mentor et du mentoré est avalisé par le Réseau des diplômés et des donateurs.

DURÉE DU PROGRAMME DE MENTORAT ?

Le mentoré doit s'engager pour une durée de quatre mois, à raison d'une rencontre au minimum par mois.

MISE EN PLACE DU JUMELAGE

Le mentor et le mentoré s'inscrivent au programme par l'entremise du formulaire en ligne.

Une fois les candidatures reçues, le mentoré fait un choix parmi les mentors qui lui sont proposés.

Le comité de jumelage du Réseau des diplômés et des donateurs approuve les jumelages.

Le mentoré communique avec le mentor une fois le jumelage approuvé. Un contrat de jumelage, préparé par le Réseau des diplômés et des donateurs, est signé par le mentor et le mentoré.

ORGANISATION DES **RENCONTRES**

Les rencontres peuvent être virtuelles, téléphoniques ou en personne (dans le respect des règles sanitaires en vigueur). Cependant, en raison de la pandémie actuelle, nous suggérons fortement de privilégier les rencontres virtuelles.

PREMIÈRE RENCONTRE

Pour la première rencontre, le mentoré :

_S'informe sur le parcours professionnel du mentor ;

_Établie des objectifs de mentorat à atteindre ;

_Définit avec le mentoré le moyen de communication à privilégier ;

_Convient, en fonction de ses besoins et de la disponibilité du mentor, de la régularité des rencontres.

DÉROULEMENT DES RENCONTRES

Le mentoré effectue la préparation nécessaire à chacune de ses rencontres et envoie l'ordre du jour au préalable à son mentor. Il fait également le suivi de la rencontre précédente.

ENGAGEMENTS DU MENTORÉ ENVERS LE MENTOR

_S'engager dans une démarche sérieuse ;

_Bien se préparer et exprimer clairement ses besoins ;

_Poser des questions claires et précises ;

_Faire preuve de respect ;

_Être attentif et intéressé aux échanges ;

_Manifester une ouverture à différents points de vue et à la rétroaction ;

_Respecter les horaires convenus et faire systématiquement les suivis nécessaires ;

_Consacrer entièrement son attention au mentor pendant les rencontres ou les échanges (éteindre le téléphone cellulaire).

20 QUESTIONS POUR COMMENCER VOS ÉCHANGES AVEC VOTRE MENTORÉ

01_À quoi attribuez-vous votre réussite ? Selon vous, qu'est-ce que la réussite ?

02_Avez-vous des suggestions pour mieux s'intégrer au marché du travail ou continuer de bâtir sa carrière ?

03_Pouvez-vous me décrire une journée type au travail ?

04_Quelles embûches avez-vous croisées au début de votre carrière ?

05_Quelles sont les tâches que vous faites, mais qui ne sont pas habituellement reliées à votre titre ?

06_Quels ont été les plus grands défis de votre carrière ?

07_Quelles sont les qualifications idéales que doit posséder une personne qui occupe cet emploi ?

08_Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans ce travail ? Quel élément vous semble plus exigeant ?

09_Quels sont les aspects les plus stressants de votre travail ?

10_Quelles sont les heures de travail ?

11_Comment se passe la conciliation travail-famille dans votre secteur de pratiques ?

12_Quelles compétences sont nécessaires pour réussir dans votre milieu de travail ou domaine de carrière ?

13_Selon vous, est-ce que l'idée que je me fais de mon cheminement de carrière (mon plan de carrière) est réaliste ?

14_Devez-vous être membre d'une association professionnelle pour travailler dans votre domaine ?

15_Que pouvez-vous me dire sur la conciliation travail-vie dans votre domaine ou au sein de votre organisation ?

16_Avez-vous des occasions de perfectionnement professionnel (autant au niveau latéral que vertical) au sein de votre organisation ?

17_Y a-t-il des choses à faire ou à ne pas faire pour établir un réseau au sein de votre organisation ou dans votre domaine ?

18_Y a-t-il des règles à connaître pour établir un réseau de contacts dans votre milieu ?

19_Quelles sont les professions connexes au domaine ?

20_Quelles qualités ou aptitudes personnelles faut-il posséder pour réussir dans ce type d'emploi ?

FAQ

QUI CONTACTER POUR PLUS D'INFORMATION ?

Responsable du programme de mentorat
Anne Ferré : anne.ferre@umontreal.ca

LE PROGRAMME EST-IL GRATUIT ?

Oui, c'est un service offert gratuitement par le Réseau des diplômés et des donateurs de l'Université de Montréal.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Ce programme de mentorat est un projet pilote offert aux diplômés de l'Université de Montréal.

QUI SONT LES MENTORS ?

Diplômés de l'Université de Montréal avec plus de 10 ans d'expérience, qui se sont portés volontaires et dont la candidature a été retenue par le Réseau.

QUI SONT LES MENTORÉS ?

Jeunes diplômés de l'Université de Montréal cumulant jusqu'à 5 ans d'expérience après l'obtention du diplôme.

EN CAS DE MÉSENTENTE DANS LE JUMELAGE

Merci de communiquer avec Anne Ferré, responsable du programme de mentorat, qui effectuera un suivi rapide avec vous.

anne.ferre@umontreal.ca

Réseau des diplômés et des donateurs

Université de Montréal et du monde.

MERCI

reseau.umontreal.ca/mentorat